

SPECIAL FIBRE n°2

L'installation de la fibre a démarré dans le domaine des Tamaris.

Depuis le lancement du chantier, la société Prems a abattu un boulot remarquable pour garantir les délais d'exécution, et ce, parfois dans des conditions de travail difficiles. Il est à signaler que l'installation de la fibre n'a engendré aucune coupure d'internet, contrairement à ce qui avait été annoncé.

Pour les Tamaris

Le raccordement a démarré au bloc Z avec les clés en possession de l'ASL, de Lamy ou chez les résidents.

La présence des propriétaires n'est pas nécessaire pour la partie la plus compliquée càd le câblage depuis les vides ventilés (VV). Par contre, il est important que l'accès aux vides ventilés ou à l'endroit s'installation du modem sous le boiler soit dégagé.

Pour l'installation proprement dite, cela se passe comme suit :

- cas 1 : propriétaire abonné + clé disponible + accès au VV accessible = installation jusqu'au point de raccordement interne dans le garage
- cas 2 : propriétaire abonné + clé disponible + accès encombré = installation en attente derrière entrée du VV (les techniciens ne sont pas habilités à manipuler les effets personnels des propriétaires pour éviter tout problème (il est évident que s'il s'agit de déplacer un vélo, une petite table ou autres effets "simples" cela sera fait, bien sûr)

- cas 3 : propriétaire abonné + clé non disponible = installation en attente derrière entrée du VV
- cas 4 : propriétaire non abonné + avec ou sans clé = installation en attente derrière entrée du VV

Une équipe sera dédiée à la mise en oeuvre finale (raccordement du routeur et le cas échéant rentrer la fibre en attente dans le VV dans le logement)

Voici le planning « prévisionnel » de placement aux TAMARIS :

30/04 + 02/05 = Z	12/05 = Y (samedi)	31/05 - 01/06 = B (du 31 au 15)
03/05 - 05/05 = W	14/05 = V	02/06 = F (samedi)
07/05 = R	15/05 - 17/05 = J	04/06 = D
09/05 = T/P	<i>peut être en seulement 2 jours</i>	05/06 - 06/06 = C
<i>il faudra peut être rajouter un jour du fait des spécificités des logements T et des P6 et P7 qui n'ont pas de VV et sont à part...</i>	18/05 = O	07/06 - 08/06 = B (du 14 au 1)
10/05 = Q (ascension)	19/05 = M (samedi)	11/06 - 13/06 = H
11/05 = X	22/05 - 24/05 = N	14/06 - 15/06 + 18/06 = I
	25/05 = L	19/06 - 23/06 = A (samedi)
	26/05 = K (samedi)	
	28/05 = U	
	29/05 - 30/05 = E	

Prems fera tout son possible pour synchroniser cette liste avec la présence effective des propriétaires et terminer l'installation avant le 1^{er} juillet.

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'il est crucial que les clés soient bien disponibles sur place et de manière facilement accessibles ! Pour ce faire, vous avez deux solutions très efficaces : vous confiez vos clés à...

1. un de vos proches voisins (du même bloc ou du bloc en face)
2. l'ASL sous enveloppe fermée

Pour les propriétaires qui donnent leur maison en location chez Lamy, la question ne se pose pas.

Certains ne veulent pas confier leurs clés à un proche voisin ou à l'ASL mais bien à une connaissance à l'autre bout du domaine, voire même en dehors de celui-ci. Nous pouvons éventuellement comprendre ce comportement mais, dans ce cas, vous devez être conscients que vous prenez clairement un risque de voir votre raccordement retardé. En effet, les techniciens de Prems ne peuvent perdre du temps à chercher après des clés ou à devoir attendre l'arrivée d'un habitant du village par exemple.

A l'attention de tous les propriétaires !

Pour l'instant, tous les contrats existants seront honorés dans leur configuration actuelle. Les propriétaires qui désirent souscrire un nouvel abonnement doivent s'adresser directement à Prems Telecom au 0467672002.

Dans le cadre du contrat d'installation de la fibre, il a été négocié que les modems seront la propriété des abonnés, donc de chaque propriétaire.

A ce titre, la caution déposée lors de la conclusion du contrat initial ne sera pas remboursée mais sera déduite des dernières factures de frais d'abonnement au prorata des sommes conservées par Prems.

Pour conclure cette newsletter, nous vous rappelons que nous allons entrer en négociation avec Prems pour la fourniture d'internet. A ce stade, plusieurs options sont déjà à l'analyse et il est possible qu'une solution collective soit présentée à la prochaine assemblée générale.

Votre conseil syndical se réunira en mai et vous informera de l'avancée de ses travaux.